

34/2025

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le

ID : 044-264401589-20250911-52_2025-DE

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice	14
présents	10
votants	10

L'an deux mil vingt-cinq, le **ONZE SEPTEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 septembre 2025

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	HAMON Sylvain
BOMMÉ Jean-Paul	MARTIN Yves	RAIMBAUD Nelly	HUGRON Dominique	GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana ; RIOTTE Sandrine ; DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

OBJET :

52/2025

BUDGET ANNEXE « ILE DU DON » : DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire expose que des travaux conséquents de défrichage ont été réalisés cet été sur le site de l'Ile du Don.

Le budget primitif de ce budget annexe n'ayant pas assez de crédits pour supporter cette charge, le Conseil Municipal a voté, par délibération en date du 11 septembre 2025, une subvention de fonctionnement du budget principal vers ce budget annexe de 5 000 €.

Il est désormais nécessaire de prévoir les crédits en dépenses d'entretien de terrain et d'adopter la décision modificative suivante sur le budget « Ile du Don » :

Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre 011/ Article 61521 – Entretien de terrains
: **+ 5 000,00 €**

RECETTES

Chapitre 75 / Article 757361 – subvention de la
collectivité de rattachement : **+ 5 000,00 €**

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour le vote de virement de crédits, par décision modificative n°1 dans les conditions précitées.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

